

Canadiens dans le monde

Les Amériques à vélo : réalités frontalières et quotidien d'un vagabond



par Hugues Lacroix

Intégrateur multimédia professionnel depuis 2005, Hugues Lacroix a quitté le Québec à vélo en juillet 2007 avec l'objectif peu commun de traverser les Amériques. À son retour, prévu pour l'été 2009, il se propose de poursuivre ses études en journalisme/vidéo documentaire. Durant son périple de deux ans, il écrira quelques articles thématiques pour Le Multilatéral, dans le cadre de ses chroniques « Les Amériques à vélo ». Vous pouvez d'ailleurs consulter son blogue à l'adresse www.legrandroux.com.

En quittant le Québec à vélo il y a déjà plus de six mois, je planifiais voyager pendant les deux prochaines années. Je n'avais pas de plan très précis quant à l'itinéraire, mais je savais toutefois que je voulais me rendre jusqu'en Terre de Feu, dans le sud de l'Argentine. Au moment où j'écris ces lignes, je fais le bilan des sept premiers mois de mon voyage. J'ai traversé le Canada (d'est en ouest), les États-Unis (du nord au sud) et j'entame maintenant la traversée du Mexique. Au cours des derniers

mois, j'ai vécu un nombre incalculable d'expériences enrichissantes. Bien que certaines d'entre elles furent plus difficiles que d'autres, je considère que j'en suis toujours ressorti plus fort.

J'ai amorcé mon voyage par la traversée du Canada, question de demeurer en territoire connu pour un moment. Ensuite, j'ai franchi la frontière vers les États-Unis à partir de Victoria en Colombie-Britannique. J'ai parcouru sans ennui les États du Nord-Ouest de notre voisin

du sud avant d'être victime d'un accident alors que j'étais à San Francisco. Cet événement a ralenti ma course, mais j'ai repris la route un mois plus tard sur une nouvelle monture. Il y a quelques jours, j'ai franchi une autre frontière à partir de San Diego en Californie : je suis passé à Tijuana afin d'arriver en sol mexicain. Dans le texte qui suit, je raconterai les grandes lignes de mon voyage tout en portant une attention particulière à la sécurité aux frontières, un enjeu dont on entend souvent parler depuis le 11 septembre 2001.

La traversée du Canada et la frontière canado-américaine

Le 1er juin 2007, je quittai mon appartement à Québec avec tous mes bagages, soit le nécessaire pour voyager *ad vitam eternam* si je le voulais bien. Bien enthousiaste à l'idée de rouler en sol étranger, je demeurai toutefois pendant près d'un mois au Québec pour visiter mes proches et mes amis avant de les quitter définitivement. C'est donc le 25 juin 2007 que je pris la route vers le nord du Québec, pour enfin traverser en Ontario le 2 juillet. Petit à petit, le changement de langue se faisait sentir. Bien qu'il y ait encore plusieurs communautés francophones dans le nord de l'Ontario, je constatais le passage de l'affichage parfaitement bilingue à un affichage unilingue anglais. Jour après jour, peu importe l'endroit où je me trouvais, je rencontrais des gens intéressants avec qui il faisait bon discuter un peu, parce qu'au fond, le voyage ne devait pas se définir tant par les lieux visités que par les gens que j'allais croiser. J'ai ainsi parcouru le Canada pour arriver à Vancouver à la fin de l'été, le 26 août 2007. À partir de ce moment, je commençais à me préparer mentalement à traverser la frontière. Certaines personnes m'avaient parlé des possibles difficultés pour entrer aux États-Unis lorsqu'il s'agit d'un cas particulier comme le mien. J'avais d'ailleurs des amis qui avaient tenté de traverser à la marche une semaine plus tôt et qui

s'étaient vu refuser l'entrée. Je craignais un peu le moment où j'allais devoir traverser à mon tour.

Il y eut plus de peur que de mal et l'opération fut beaucoup plus facile que je ne le pensais. En débarquant du traversier qui m'emmenait de Victoria jusqu'à Port Angeles dans l'État de Washington, je me dirigeai vers la file d'attente pour les douanes. Je n'étais pas le seul cycliste et cela me rassurait un peu. En attendant mon tour, je demandai aux deux cyclistes devant moi de me raconter leurs précédents passages frontaliers. Ils me dirent alors qu'ils traversaient plusieurs fois par an, sans jamais avoir eu de problèmes : « Avec un passeport canadien, les douaniers ne posent pas trop de questions. »

Mon tour arriva enfin et le douanier me demanda le motif de mon séjour aux États-Unis. J'entrepris alors de lui expliquer mon voyage et il me répondit simplement en souriant : « C'est bon. Vas-y! Tu peux aller te reposer : tu dois être fatigué! » J'étais bouche bée.

Tout ce stress en vain : en moins de trente secondes d'interrogation, le douanier m'avait accordé l'accès aux États-Unis.

Les États du Nord-Ouest

Les voitures sont sans aucun doute les choses les plus frappantes du côté sud de la frontière. Du haut de mon vélo, j'observais cet univers dessiné en fonction d'elles. Premièrement, les voitures compactes et semi-compactes ne font pas partie du paysage; elles sont plutôt remplacées par de gros VUS ou par de gros camions. Deuxièmement, on peut tout faire à partir de la voiture. Parfois, quand je roule à vélo, mon esprit divague et je m'imagine le cliché de l'Américain qui va au service à l'auto pour déjeuner; passe une partie de l'avant-midi pris dans la circulation en parlant au téléphone pour ne pas perdre de temps; passe chercher ses médicaments au service à l'auto de la pharmacie; fait



Hugues Lacroix a déjà parcouru plus de 10 000 kilomètres à vélo depuis le début de son périple de deux ans à travers les Amériques.

Photo crédit Hugues Lacroix

Canadiens dans le monde



Photo crédit Hughes Lacroix

Le seul compagnon de voyage de Hugues Lacroix est son vélo.

quelques opérations bancaires au service à l'auto de sa banque avant de prendre son dîner dans un autre service à l'auto d'un restaurant... J'ignore si ce scénario illustre vraiment la vie de quelques Américains, mais il est tout de même aberrant de constater qu'il serait possible de vivre la majeure partie de sa vie emprisonné dans sa voiture.

Malgré toutes ces voitures, les États du Nord-Ouest demeurent en grande partie vastes et sauvages. La pratique des sports de plein air y est très courante et les parcs d'État ne manquent pas. Si près de la civilisation, la bêtise humaine n'a pas encore trop altéré les milieux sauvages en bordure de la côte. Je pouvais ainsi jouir d'une atmosphère très apaisante pendant ma descente de la côte Ouest américaine, du moins jusqu'à San Francisco.

Un accident à l'étranger

Le 26 octobre 2007, deux jours après mon arrivée à San Francisco, la pensée d'abandonner mon voyage m'a effleuré l'esprit pour la première fois depuis mon départ. Alors que je roulais sur un boulevard plutôt achalandé, une conductrice inattentive me coupa le chemin. Tout se passa très rapidement : mon vélo frappa la voiture, je volai dans les airs, j'atterris sur mon épaule droite et mon casque frappa le sol. Une personne sur les lieux de l'accident

contacta le 911; quatre camions de pompier arrivèrent; l'ambulance fit son apparition quelques minutes plus tard. En moins de quinze minutes, la soirée avait complètement changé d'allure. En route vers l'hôpital, dans l'ambulance, je me questionnais. Mon corps était attaché sur la civière et ma tête était immobilisée parce qu'on ne savait pas trop à quoi s'attendre. J'avais peur et je me sentais soudainement si loin de chez moi. J'ignorais à quel point j'étais blessé

et je ne pouvais que me demander si je pourrais reprendre la route bientôt.

Il était environ minuit lorsqu'on me donna mon congé de l'hôpital. Après les radiographies, le diagnostic du médecin était plutôt positif : aucune fracture, seulement quelques égratignures et une fêlure d'un os dans l'épaule. Malgré l'écharpe qui soutenait mon bras droit, je souriais à l'idée de pouvoir conduire à nouveau mon vélo dans une semaine.

Toutefois, le vélo avait moins bien réagi à l'accident et il était dans un état irréparable. Aussi, la facture d'hôpital s'élevait à un peu plus de 11 000 \$. C'est alors que je commençai les démarches pour me faire rembourser auprès de la compagnie d'assurances de l'automobiliste qui m'avait percuté. *A priori*, il n'y avait rien de très compliqué puisque le rapport de police indiquait très bien que la conductrice était fautive. J'allais apprendre bien assez vite que ce qui paraît simple chez soi se complique facilement à l'étranger. À l'ère du courrier électronique, j'étais surpris de constater qu'il me fallait communiquer par télécopieur avec la compagnie d'assurances. Il me fallait également recevoir plusieurs documents par la poste. Les délais s'allongeaient ainsi au fur et à mesure que le dossier avançait. Un mois après l'accident, je décidai de quitter San Francisco, bien que le

dossier ne soit pas complètement réglé.

Au moment où j'écris ces lignes, un peu plus de deux mois après l'accident, je n'ai reçu qu'une partie de l'argent et je devrai attendre encore quatre à six semaines avant d'obtenir la somme totale.

La frontière mexico-américaine

Après une rapide traversée du sud de la Californie, j'arrivais le 17 décembre 2007 à San Diego, aux portes du Mexique. Je ne savais pas trop à quoi m'attendre, alors je décidai de tenter la traversée prématurément. Le 22 décembre, je traversai la frontière en marchant afin d'aller passer une soirée avec des amis au Mexique. En fin de soirée, je revins aux États-Unis tout aussi facilement que j'en étais sorti. Je fus surpris de constater que la frontière San Diego-Tijuana est bien particulière : sauf si l'on a quelque chose de particulier à déclarer, il n'y a aucune douane pour entrer au Mexique et pour revenir aux États-Unis. À moins d'avoir l'air d'un Mexicain, les douaniers ne posent pas trop de questions. Pour ma part, lorsque je suis revenu en sol américain, le douanier m'a à peine salué : il a jeté un rapide coup d'œil à mon passeport et me l'a rendu une dizaine de secondes plus tard. Par contre, en ce qui concerne



Photo crédit Hughes Lacroix

Nouveau pays, nouvelles rencontres : le Mexique est la prochaine étape du voyage pour Hugues Lacroix, maintenant qu'il a franchi avec succès les frontières canado-américaine et mexico-américaine.

Canadiens dans le monde



Photo courtoisie Hughes Lacroix

Au loin, la ville de Calexico en Californie et, plus près, la ville de Mexicali au Mexique, deux villes frontalières qui voient passer un nombre important de travailleurs mexicains tous les jours

la traversée des Mexicains, le processus est beaucoup plus complexe, à un point tel que, tous les jours, plusieurs Mexicains tentent de sauter la clôture clandestinement. Il est paradoxal de constater que dans une zone de libre-échange telle qu'on la connaît, tous les membres ne sont pas libres d'aller et venir de pays en pays comme bon leur semble. L'ALÉNA semble s'appliquer seulement aux marchandises dans certains cas.

Le 26 décembre, je retraversai au Mexique tout aussi facilement, mais, cette fois-ci, en roulant à vélo avec tous mes bagages. Je constatai alors comme seules différences que l'état des routes était pitoyable et que les automobilistes étaient moins courtois.

Après avoir passé une semaine en sol mexicain, je revins à nouveau vers les États-Unis le 2 janvier 2008. Puisque certaines personnes au Mexique m'avaient recommandé de ne pas emprunter les routes par lesquelles je prévoyais passer, je devais faire un détour par l'Arizona avant de revenir plus tard à Nogales. À partir de Mexicali cette fois, la traversée de la frontière ne fut pas

vraiment plus compliquée. La douanière m'a posé quelques questions, mais je retraversai en moins de deux minutes.

Un voyage sans frontière

En résumé, le voyage se déroule plutôt bien jusqu'à maintenant, tout semblant plus facile avec un passeport canadien en poche. Les frontières s'ouvrent devant moi sans que j'aie à justifier mon voyage; je peux ainsi rouler de pays en pays. Les premiers mois de mon voyage furent excellents sur le plan de la formation pour la suite de mon aventure. J'ai appris beaucoup à propos des gens que j'ai croisés sur ma route. J'ai aussi appris comment gérer un accident à l'étranger. J'ai surtout compris que je n'ai rien à craindre en ce qui concerne les frontières qui se posent sur ma route. En fait, j'ai réalisé que je ne dois pas les voir comme des barrières, mais plutôt comme de simples haltes routières où l'on me demande parfois mes papiers.

En fait, je découvrirai bientôt si ce que j'ai appris s'appliquera pour les frontières des autres pays que je visiterai au cours des prochains mois.

MAÎTRISE ET DOCTORAT EN ÉTUDES INTERNATIONALES

Une formation pluridisciplinaire
au service des enjeux globaux
contemporains



- Un programme qui fête ses 20 ans d'existence
- Un milieu de recherche stimulant
- L'expertise de professeurs réputés et de diplomates en résidence
- La possibilité d'étudier à l'étranger pour une session
- Des stages dans des organismes prestigieux
- Un taux de placement de 90%
- Une vie étudiante dynamique

INFORMEZ-VOUS :
WWW.HEI.ULAVAL.CA

Nous attendons
votre demande d'admission !

Date limite : 1^{er} février 2008

